

De nombreux points importants du règlement de la grande épreuve routière

A l'intention de nos lecteurs nous avons dépouillé le règlement extrêmement détaillé du Tour de France afin de faire connaître le mécanisme essentiel de l'épreuve qu'il importe de connaître si l'on désire discuter avec quelque assurance de certains cas litigieux qui envenimeraient la randonnée.
Le texte reproduit ci-dessous doit donner entière satisfaction à ce sujet à nos lecteurs qui auront ainsi le droit de se targuer d'être à la page.

LES EQUIPES — Les organisateurs ayant eu de leur droit d'invitation, la course comprend des équipes nationales ou internationales.

LES PENALITES — Afin d'éviter certains abus venant de coureurs se moquant de pénalités de secondes ou minutes il est inséré dans les contrats que des la seconde moitié de la course (après le départ de Montpellier) on pourra appliquer une pénalisation minimum et traduire le reste de la faute par une condamnation allant jusqu'à 50.000 francs d'amende, comportant retour au fonds de course.

OBLIGATIONS DES COUREURS — Ils ne devront monter que les bicyclettes munies des boyaux dérailleurs et tous autres accessoires fournis ou autorisés par l'organisateur.

Ils ne devront accepter aucune initiative ou direction, ou conseils, ou aide ou conventions que du directeur de course.

Tous les coureurs de la course peuvent se passer de la nourriture, boisson accessoires, etc., à l'exception de boyaux, roues et machines complètes ou pièces de machine rendant celle-ci inutilisable.

Il est interdit aux coureurs à moins qu'ils ne soient de la même équipe de descendre en même temps de s'attendre de se ramener, etc.

DROITS ET DEVOIRS DES EQUIPES — Les équipes ont le droit de tout faire dans leur sein : entraide, nourriture, boisson, machines entières et pièces de machine. Cette aide n'a d'autres limites que le respect du règlement des courses de l'U.V.F. (poussette, retropoussette, entraînement par engins à moteurs ou cyclistes étrangers à la course).

Entre les équipes, aucune aide quelconque n'est autorisée.

LES DIRECTEURS TECHNIQUES — Ils devront suivre la course en spectateurs sous la surveillance d'un commissaire adjoint, sans chercher à renseigner ou à conseiller leurs coureurs. Dans ce cas ils feront pénaliser les coureurs qu'ils auraient aidés. Le directeur technique attaché aux équipes des As pourra leur donner tous renseignements à l'étape.

LES COMMISSAIRES — Les trois commissaires de course sont les seuls juges des sanctions à appliquer aux fautes. Le directeur de la course transmettra aux commissaires les infractions qu'il aura constatées et ceux-ci prendront une décision en conséquence.

RAVITAILLEMENT — Les coureurs ne pourront se ravitailler en nourriture que dans les contrôles destinés à cet effet, avec les seules nourritures et boissons préparées par l'organisateur. Ils peuvent évidemment acheter et payer ailleurs les aliments non préparés d'avance dont ils pourraient avoir besoin.

Ils devront se ravitailler en boyaux aux voitures officielles mais seront toujours porteurs de deux boyaux.

LE MAILLOT JAUNE — Le premier du classement général devra porter un maillot jaune fourni par les organisateurs. S'il se trouvait être un champion national en exercice et astreint par sa Fédération à porter le maillot national il aurait l'obligation de remplacer le maillot jaune par une casquette jaune.

LES ARRIVEES — Les contrôles d'arrivée seront fermés lorsque sera écoulé le temps du vainqueur augmenté de 10 %. Pour les étapes Pau-Luchon, Cannes-Digne, Digne-Briançon et Briançon-Aix-les-Bains, on augmentera le temps du vainqueur de l'étape de 15 %. Ces délais seront prolongés respectivement jusqu'à 15 et 20 % si le déchet provoqué par les 10 et 15 % ci-dessus atteignait ou dépassait le 15 % des partants de l'étape.

Les commissaires auront le droit de repêcher un ou plusieurs des dix premiers du classement général et aussi les coureurs particulièrement malheureux dans l'étape, sans que jamais la limite de repêchage puisse dépasser 30 %.

BONIFICATIONS — Le vainqueur de chaque étape aura droit à une minute de bonification. Dans les neuf cas suivants : Aubisque, Tourmalet, Aspin, Portet d'Aspet, Braus, Allos, Vars, Izard et Iseran, le coureur arrive premier aura une bonification d'une minute, plus une bonification du temps qui le séparera du second avec maximum d'une minute.

LE CLASSEMENT ET LES PRIX — Le classement sera déterminé pour les étapes au moyen des temps et, pour le classement général, par addition, y compris les bonifications et les pénalisations. Le classement des hommes à l'arrivée de chaque étape ne sert que pour l'attribution des prix de l'étape.

LES ENGAGÉS

| BELGES | | SUISSES | |
|---|---------------------|---|---------------------|
| Maillots : fond noir, bandes jaunes et rouges | | Maillots : rouge, Croix de Genève | |
| 1. Maes Silvère | 7. Lowie Jules | 55. Hehlen Paul. | 58. Perret. |
| 2. Kint Marcel. | 8. Viassers Ed. | 56. Pedroll. | 59. Besana |
| 3. Vervaecke P. | 9. Neuville F. | 57. Egli Paul. | 60. Knutti. |
| 4. Dismeaux Alb. | 10. Pirmez. | HOLLANDAIS | |
| 5. Meulenberg E. | 11. Walscoat R. | Maillots : fond blanc, bande rouge et bleue | |
| 6. Maesson Emile. | 12. Lauwers C. | 61. Van Niek Piet. | 64. Dominicus. |
| ITALIENS | | 62. Bellmann. | 65. Middeldamp. |
| Maillots : bleu olympique | | 63. Schulte G. | 66. V. Schendel A. |
| 13. Bartali G. | 19. Vicini Mari. | LUXEMBOURGEOIS | |
| 14. Borgamasci. | 20. Cottur Fabiano. | Maillots : fond rouge, bande blanche et bleue | |
| 15. Bin Aida. | 21. Inzessati G. | 67. Clemens M. | 70. Clemens Pierre. |
| 16. Mollo Enrico. | 22. Martano G. | 68. Majerus Jean. | 71. Merach Arsène. |
| 17. Servadei G. | 23. Simonini S. | 69. Neuens. | 72. Didier Christ. |
| 18. Rossi Jules. | 24. Trogi Nello. | CADETS DE FRANCE (PERNOD) | |
| ALLEMANDS | | Maillots : Mi-bleu, mi-jaune, déssous jaune Monogramme P.F. | |
| Maillots : fond blanc, bande noire et rouge | | 73. Leducq André. | 79. Tanneveau R. |
| 25. Scheller F. | 31. Arents J. | 74. Vietto René. | 80. Quibron R. |
| 26. Seidel. | 32. Schild H. | 75. Louviot R. | 81. Fontenay J. |
| 27. Ruisand. | 33. Langhof Paul. | 76. Lesueur R. | 82. Ivan Marie. |
| 28. Hauswald H. | 34. Oberbeck W. | 77. Ducazeaux S. | 83. Passat R. |
| 29. Wengler H. | 35. Heide Karl. | 78. Galateau F. | 84. Carini Bruno. |
| 30. Wendel R. | 36. Werckerling O. | BLEUETS | |
| FRANÇAIS | | Maillots : gris, bande bleue | |
| Maillots : fond bleu, bandes blanches et rouges | | 85. Le Guevel L. | 91. Tassin Elot. |
| 37. Magne A. | 43. Marcanlou S. | 86. Bernardoni. | 92. Leroy Camille. |
| 38. Gallien F. | 44. Naisse Georges. | 87. Puppo Henri. | 93. Spaperi P. |
| 39. Fréchaux J. | 45. Cosson Victor. | 88. Deforge A. | 94. Grimbert G. |
| 40. Mallet A. | 46. Speicher G. | 89. Goutorbe J. | 95. Lamure L. |
| 41. Laurent A. | 47. Maye Paul. | 90. Gianello D. | 96. Bouvet G. |
| 42. Jaminet P. | 48. Gosamat J.-M. | ESPAGNOLS | |
| Maillots : blanc, asterette et ornements rouges | | 49. Canardo M. | 52. Ramos. |
| 50. Alsiné. | 53. Alvarez Emilio. | 51. Berrendero J. | 54. Prior Antoine. |

LE "TOUR"... DANS SON FAUTEUIL !

...Eh oui, tout simplement, en prenant la précaution de fixer la présente feuille du journal — carte, texte en marge et engagés compris — au mur.

Chaque jour, il suffira de découper un rectangle qui donnera : les cinq premiers de l'étape, les cinq premiers au classement général, les abandons, et de le coller à l'endroit précisé sur la dite carte.

Ce rectangle fera suite au compte-rendu quotidien de notre envoyé spécial Jean Desmaret.

En biffant, par ailleurs, de la liste des engagés les concurrents qui se retirent de l'épreuve, nos lecteurs suivront pas à pas, et sans crainte de se tromper, la grande épreuve cycliste mondiale.

